



ABSENTÉISME SCOLAIRE

FORMATION DIRECTEURS – MERCREDI 17 JANVIER 2024

QUELQUES RÉFÉRENCES...

- - Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance
- - Loi n°2013-108 du 31 janvier 2013 visant à lutter contre l'absentéisme scolaire

La prévention et le suivi de l'absentéisme scolaire sont une priorité absolue pour notre département. Cette priorité est accentuée par la crise sanitaire liée à la COVID-19.

LES MOTIFS ... *ET LEURS INTERPRÉTATIONS...*

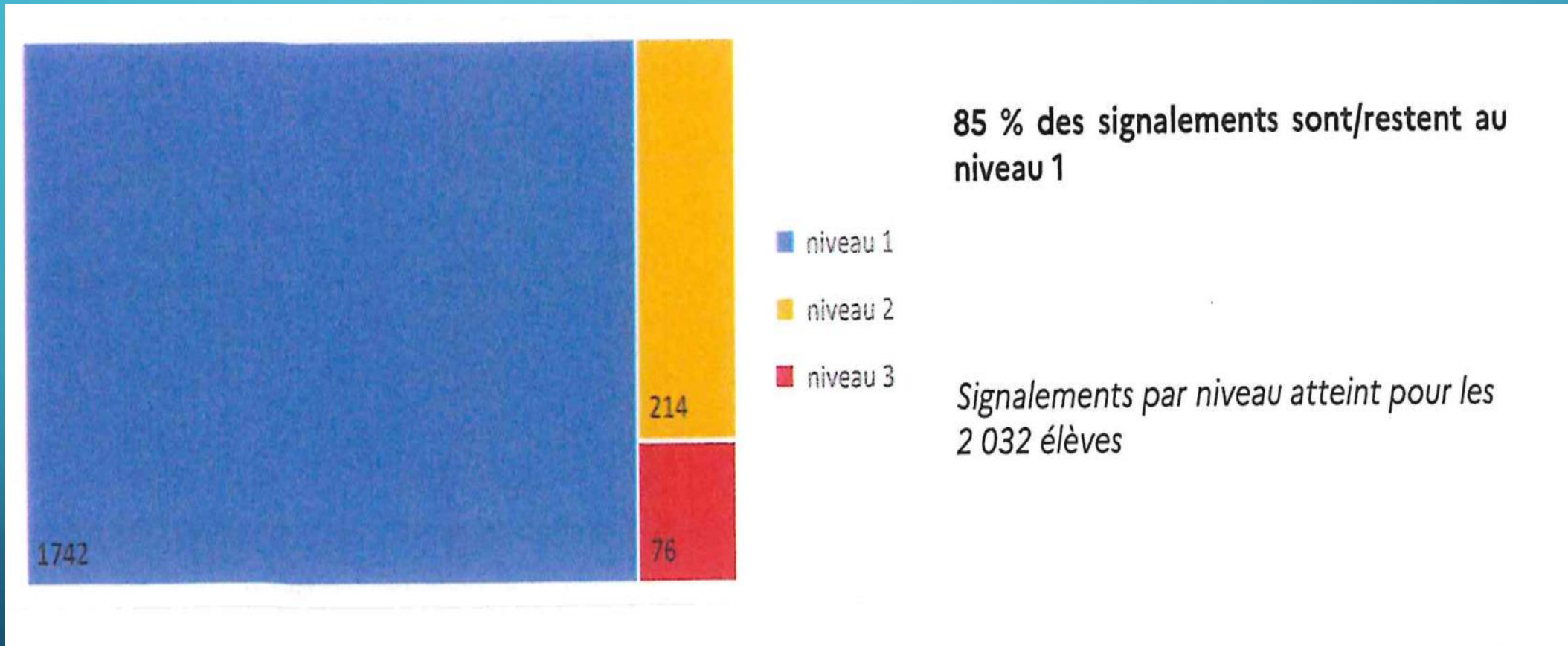
- MALADIE DE L'ENFANT
- MALADIE TRANSMISSIBLE OU CONTAGIEUSE D'UN MEMBRE DE LA FAMILLE
- RÉUNION SOLENNELLE DE FAMILLE
- EMPÊCHEMENT RÉSULTANT DE LA DIFFICULTÉ ACCIDENTELLE DES COMMUNICATIONS
- ABSENCE TEMPORAIRE DES PERSONNES RESPONSABLES LORSQUE LES ENFANTS LES SUIVENT

LES AUTRES MOTIFS SONT LAISSÉS À L'APPRÉCIATION DU DIRECTEUR D'ÉCOLE !!!

DE 3 ANS À 16 ANS....

Pour les écoles, le maire se doit de dresser chaque année à la rentrée scolaire, la liste de tous les élèves soumis à l'obligation scolaire de sa commune.

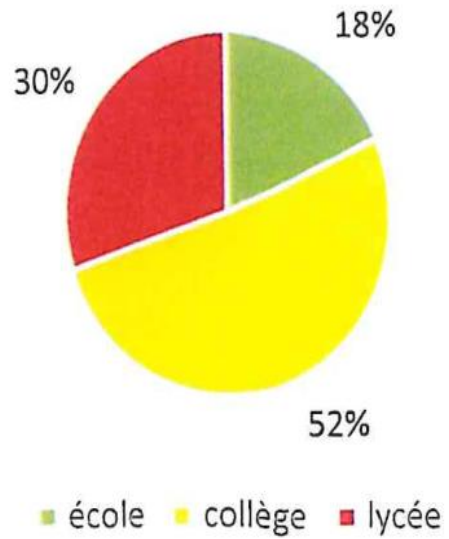
QUELQUES STATISTIQUES...



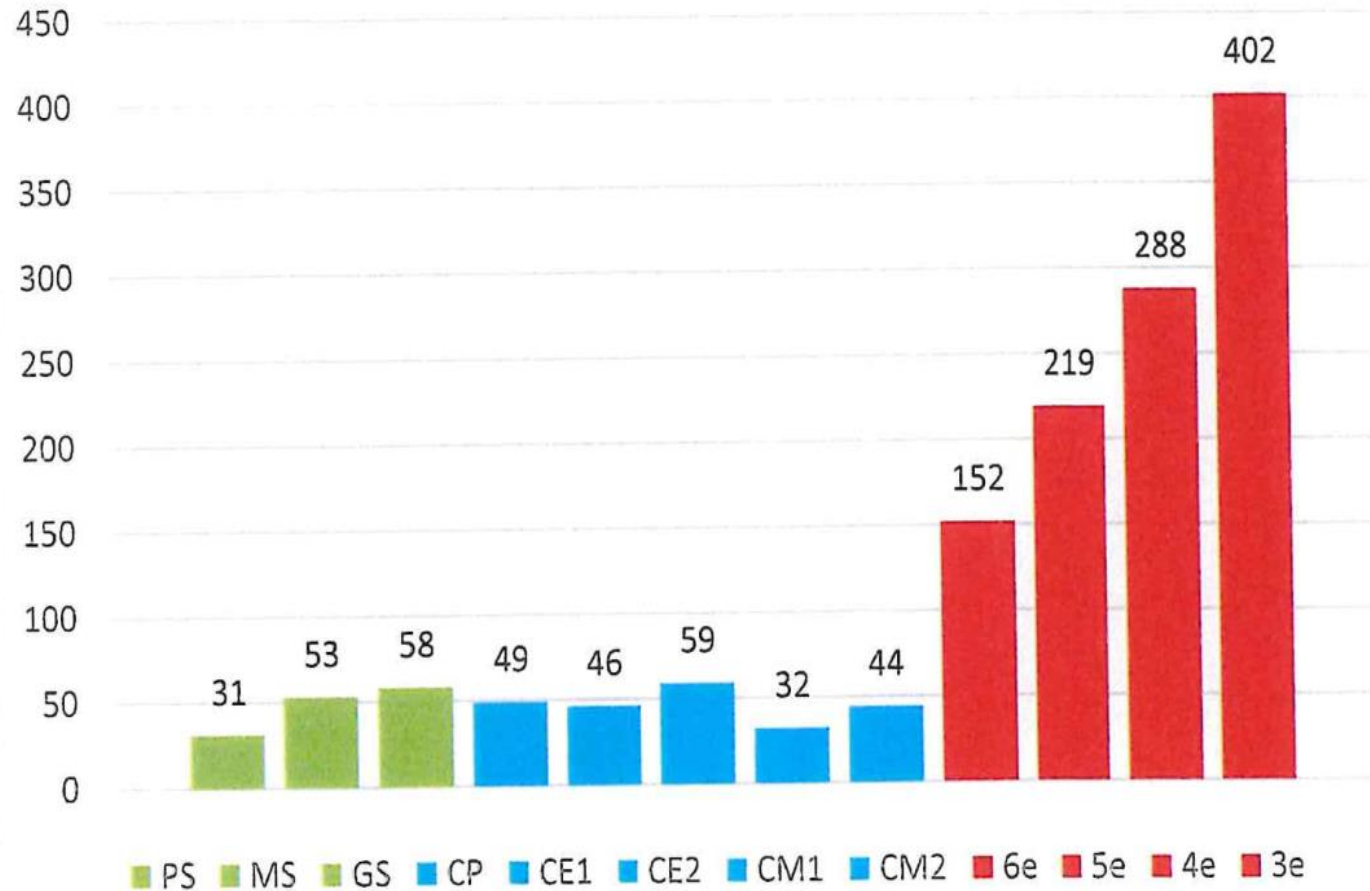
85 % des signalements sont/restent au niveau 1

Signalements par niveau atteint pour les 2 032 élèves

Absentéistes



Absentéistes par niveau de classe



POURQUOI CETTE PROCÉDURE ?

- Procédure qui peut sembler lourde mais essentielle si les dossiers doivent aboutir.
- Demande du procureur de la république.
- Identification des familles absentéistes.

COMMENT ?

- Au préalable :
 - Information aux parents pendant l'inscription/Rappel dans le règlement intérieur chaque année.
 - Mobiliser les enseignants sur ce sujet important en conseil des maîtres
 - Identification/construction d'une procédure commune selon les possibilités et le contexte de l'école

LE CAS DE L'AMÉNAGEMENT DE L'EMPLOI DU TEMPS EN MATERNELLE

- Doit rester exceptionnel
- Ne doit pas excéder une période dans un premier temps
- Demande écrite des parents
- Avis demandé à l'équipe éducative
- Avis transmis à l'IEN

OUTILS POUR LA GESTION DES ABSENCES

- Le cahier d'appel
- Codes de relevé
- La communication aux parents (appel/mail/courrier...)
- La réunion de l'équipe éducative
- Avis de l'assistant social en faveur des élèves

ABSENTÉISME ET PROTECTION DE L'ENFANCE

- Différenciation Transmission d'éléments d'inquiétude et procédure d'assiduité scolaire
- Situations de mal être ?
- Phobie scolaire de l'élève ? des parents ?

LUTTER CONTRE L'ABSENTÉISME

Climat scolaire
classe/école

Apprentissages
et pédagogie

Attractivité

Vie scolaire

Relations aux
familles/commu
nication

LES CONTRADICTIONS...

- Problème des remplacements des enseignants
- Entre l'empathie et la loi...

Partage en équipe

Le bien être de l'élève

Un faisceau d'éléments
qui inquiètent

Ressenti

La scolarité de l'élève

- Cas 1 :

Mégane est arrivée dans l'école en début de CM2. D'après les premières évaluations de classe, son niveau scolaire est excellent. A partir de la 3^{ème} semaine de septembre, elle se plaint de plus en plus souvent de maux de ventre et sa mère est appelée, elle repart chez elle. Suite à un RDV chez le médecin, pas de diagnostic (physiologique) expliquant ces douleurs. Cependant, les jours suivants, elle hurle le matin en arrivant à l'école, refusant de rentrer et ne voulant se détacher de sa mère. Les absences se cumulent.

- Cas 2 :

Aïssatou et Lhassana sont en CM1 et CE1. Ils cumulent très peu, voire pas d'absences depuis leur arrivée au CP dans l'école. La mère s'adresse à la direction d'école en octobre pour s'absenter en raison d'un voyage en Afrique pendant 1 mois et demi (15 jours avant et 15 jours après les vacances de Noël). Elle explique qu'elle n'a aucun moyen de garde pour ses enfants et dit ne pas être allée en Afrique depuis son arrivée en France il y a 7 ans. Elle demande de plus, si ses enfants peuvent bénéficier de devoirs pour ne pas être ralentis.

- Cas 3 :

Jules est en MS. Un week-end sur 2, il est chez son père vivant à 80 km de l'école. Jules est très régulièrement absent les vendredis après-midi et lundis matin, lorsqu'il est en week-end chez son père.

- Cas 4 :

Raphaël est en CE2. Il arrive régulièrement à l'école avec 1h/1h30 de retard le matin, au moins 1 fois par semaine. Pas de prise en charge connue chez un spécialiste. Il dit qu'il n'a pas réussi à se réveiller.

- Cas 5 :

Alizée est en CP. Elle est absente entre 4 et 8 demi-journées par mois. Les parents fournissent à chaque fois un certificat médical. On constate que ces certificats sont établis par des médecins généralistes... différents. Son niveau scolaire baisse et les difficultés s'accumulent.

- Cas 6 :

Mathéo est en CE1 et est régulièrement absent. Les parents ne justifient jamais et sont difficilement joignables. Mathéo est très gêné lorsqu'on lui demande les raisons de ses absences.